

FEUILLE DE ROUTE BIODIVERSITE 2025

CDC Croissance s'est fixé des objectifs clés à atteindre à horizon 2025-2030 visant à renforcer l'intégration de la biodiversité dans ses décisions d'investissements et la gestion de ses risques. Une partie de ces objectifs sont issus des engagements pris dans le cadre du Finance for Biodiversity Pledge.

Ces objectifs quantifiés et datés seront implémentés en fonction de la capacité des entreprises et des fournisseurs de données ESG à délivrer des données de qualité. Conformément à sa raison d'être¹, **CDC Croissance contribuera à cet objectif en accompagnant les entreprises** de son portefeuille sur cette thématique.

Les objectifs portent sur le processus d'investissement, le contrôle des risques, la gouvernance, la formation continue des équipes de CDC Croissance et la publication d'informations. Chaque objectif est décliné via des moyens et des indicateurs, et est daté.

1. Évaluation des impacts et des dépendances

- Objectifs datés :

- Évaluation des impacts et dépendances des sociétés en portefeuille : 100% des portefeuilles gérés en direct (2025) via l'outil Encore/SBTN
- Publication des résultats de l'analyse des impacts et dépendances des portefeuilles gérés en direct (2025)
- Analyse de l'exposition du portefeuille aux secteurs prioritaires : 100% du portefeuille (2025)
- Analyse de l'exposition du portefeuille à des zones protégées (2025)
- Consommation en eau du portefeuille (m3) (2025) et /ou Évaluation de la dépendance à la ressource hydrique aux services écosystémiques liés à l'eau via l'outil Encore (2025)
- Analyse des risques biodiversité des portefeuilles d'investissement (2026-2027), incluant les risques physiques et de transition
- Cartographie des impacts sur les espèces menacées ainsi que ceux se situant en ou à proximité de zones sensibles (d'ici fin 2027 ou 2028)
- Initiation d'un travail d'évaluation de la pollution aquatique issue des entreprises de son portefeuille (2027)
- Mesure de l'artificialisation des sols générée par les entreprises en portefeuille (2030)

- Moyens :

- Encore / SBTN
- Modèle de risques adapté aux petites et moyennes entreprises cotées européennes

¹ Investir dans les petites et moyennes entreprises cotées, accompagner leur croissance, et les engager vers une trajectoire durable, pour créer de la valeur partagée.

- **Indicateurs :**

- % des encours ayant un impact fort sur la biodiversité
- % des encours ayant une dépendance forte à la biodiversité
- % des encours investis dans les secteurs biodiversité prioritaires
- Consommation d'eau du portefeuille et / ou évaluation de la dépendance à la ressource hydrique (2025)
- Exposition au risque de sécheresse et/ou stress hydrique (2027)
- Volume de rejet d'eau usée/polluée (m3) (2027)
- m2 artificialisés (coefficient d'occupation) (2030)

2. Intégration de la biodiversité dans l'analyse des investissements et la gestion des risques

- **Objectifs datés :**

- Refonte de l'intégration des critères biodiversité lors de l'évolution du scoring ESG interne (2025)
- Prise en compte du degré de stress hydrique des zones de localisation (en fonction des informations géographiques disponibles) des investissements (2025)
- Analyse approfondie des entreprises les plus impactantes en portefeuille dans un secteur donné (2025)
- Intégration des indicateurs de risques nature dans le suivi des risques de la société de gestion (2026-27)

- **Moyens :**

- Analyse ESG intégrant des indicateurs biodiversité
- Participation à des groupes de place
- Formation des équipes (si nécessaire)

- **Indicateurs :**

- Nombre d'entreprises en portefeuille faisant l'objet de controverses²
- Métriques de risques biodiversité des fonds (Exposition au risque de sécheresse et/ou stress hydrique (2027))
- % des entreprises ayant fait l'objet d'une analyse approfondie sur la biodiversité

3. Collaboration & partage de connaissance

- **Objectifs datés :**

- Participation active aux groupes de place de la Finance for Biodiversity Pledge sur le textile et du FIR en 2025
- Campagne de sensibilisation des entreprises en portefeuille sur les enjeux de biodiversité (2026-2027)

² Au sens de la politique biodiversité de CDC Croissance, définies comme la condamnation d'une entreprise du fait de ou dont un faisceau d'indices témoigne d'une activité ou de pratiques de commerce, production, élevage ou détention d'animaux, de végétaux ou de tous produits naturels ne respectant pas les dispositions de la CITES

- **Moyens :**
 - Ressources allouées au sein de l'équipe d'investissement et équipe d'Investissement responsable
- **Indicateurs :**
 - Nombre de groupes de place auquel CDC Croissance participe
 - Nombre d'entreprises sensibilisées

4. **Politiques dédiées aux secteurs / thématiques prioritaires**

- **Objectifs datés :**
 - Promotion de la sobriété hydrique auprès des entreprises en portefeuille (2025)
 - Poursuite du déploiement de la politique d'exclusion liée à la déforestation et aux pesticides en conformité avec la politique Nature de la Caisse des Dépôts
- **Moyens :**
 - Fournisseurs de données
 - Analyse qualitative des activités des sociétés investies sur les thématiques de la déforestation et des pesticides
- **Indicateurs :**
 - Nombre d'entreprises en portefeuilles produisant, négociant ou utilisant (dans la limite de la donnée disponible) des commodités agricoles à haut risque déforestation et conversion des écosystèmes n'ayant pas adopté de politique contre la déforestation et la conversion robuste (2025)
 - Pourcentage des entreprises en portefeuille dont 20% du CA vient de la production et vente de pesticides (2025)

5. **Politique d'engagement**

- **Objectifs datés :**
 - Démarches d'engagement auprès de 3 entreprises à forts enjeux de biodiversités au sein de deux secteurs (Food&beverage et Textile) en 2025
 - Démarches d'engagement avec les entreprises en portefeuille pour lesquelles les sujets relatifs à l'eau sont matériels (Food&beverage 2025)
- **Moyens :**
 - Ressources allouées par l'équipe d'investissement (Food&beverage et Textile)
 - Participation à des actions collectives (ex : Groupe sur le textile du Finance for Biodiversity Pledge ainsi ses lignes directrices sur la biodiversité et l'eau)
- **Indicateurs :**
 - Intégration de la thématique biodiversité dans 100% des comptes-rendus d'engagement concernant les entreprises actives dans les secteurs prioritaires (Food&beverage et Textile pour 2025)
 - Nombre d'entreprises engagées sur la thématique du textile (2025)
 - Nombre d'entreprises engagées sur la thématique de l'eau (2025)

6. Gouvernance & remontée d'informations

- Objectifs datés :

- Intégration de la gouvernance de la politique biodiversité à la gouvernance sur l'ISR/ESG (2025)
- Intégration de l'ensemble des équipes (direction, gestion, risques) dans la gouvernance de la politique biodiversité (2025)

- Moyens :

- Organisation interne et temps homme de l'ensemble des équipes

- Indicateurs :

- Participation de la Direction à 100% des Comités des risques extra-financiers
- Formalisation du processus de remontée d'informations liées à la biodiversité aux équipes de direction / Conseil d'Administration (tableau de bord biodiversité)

7. Niveau d'expertise des équipes et moyens alloués

- Objectifs datés :

- Maintenir un niveau d'expertise avancé des équipes sur la biodiversité
- Formation interne des équipes

- Moyens :

- Programme de formation annuel des équipes

- Indicateurs :

- Taux de formation des équipes / Nb d'heures / Satisfaction, etc.

8. Reportings

- Objectifs datés :

- Rendre compte dans les reportings de la société de gestion et des fonds des actions menées et des objectifs atteints (avec date) et des mesures quantitatives des portefeuilles

- Moyens :

- Organisation interne et temps homme de l'ensemble des équipes

- Indicateurs :

- Taux de complétion des objectifs de la politique biodiversité et de la feuille de route associée dans les rapports ESG de la société de gestion